

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 SEPTEMBRE 2020

A 20 H 30

COMPTE RENDU

Etaient présents : Mrs, Mmes, Françoise CLEMENT – Sébastien RATHIER – Sigismond ROZANSKI - Olivier MOREAU – Françoise ROCHE – Laëtitia JEANNIN – Louis AYNES – Jean-Pierre BRUYERE – Audrey PEURIERE – Monique RATHIER – Françoise DOITRAND.

Absent : /

Secrétaire de séance : Mme Françoise ROCHE

I - Après lecture, le **compte-rendu de la réunion du 28 juillet 2020** est adopté à l'unanimité.

II – **COMMISSION TECHNIQUE : TRAVAUX-VOIRIE :**

1. **Rénovation de l'armoire AC avec marche forcée :**

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de procéder à la rénovation de l'armoire électrique située Chemin de l'Atelier. Un dispositif extérieur « Marche Forcée » sera installé pour permettre une utilisation facilitée de l'espace situé aux abords de la chapelle.

Montant estimé des travaux à ce jour : 279 € environ (part revenant à la commune, soit 56%, le reste étant financé par le SIEL).

2. **Voirie :**

Un récapitulatif des projets en cours est présenté, ainsi que les montants déposés dans le cadre des demandes de subventions voiries 2018, 2019 et 2020.

Les travaux inclus dans le projet « Réhabilitation de la place du village » seront si possible réalisés sur cette fin d'année 2020.

Le dossier « Voirie 2021 » doit être monté.

La taille des haies et banquettes sera réalisée fin septembre 2020. La commission voirie se réunira ensuite rapidement pour définir les voiries à améliorer.

3. **Changement du mode de chauffage du bar :**

Lors de la dernière réunion des membres du conseil municipal l'entreprise « Froid Roannais » a été retenue pour implanter une Pompe à Chaleur dans le bar communal. Le technicien est revenu sur site pour affiner le projet. L'implantation se fera dans le « local poubelle » avec pose d'une porte ajourée.

Les travaux sont prévus pour le lundi 21 septembre ou le lundi 28 septembre 2020.

Le devis chauffage actualisé se monte à 6 309,06 € HT (7 570,87 € TTC)

L'entreprise Terrier a été contactée pour établir un devis pour la porte.

4. Choix de l'abribus :

Lors de la dernière mandature, il avait été décidé de changer et de déplacer l'abribus. Plusieurs modèles avaient été observés mais le choix définitif non réalisé.

3 propositions sont présentées à l'assemblée.

1 des modèles proposés nécessite des précisions financières : l'entreprise sera contactée pour choix au cours de la prochaine réunion.

5. Réhabilitation de la Place du village :

Le plan du projet établi lors de la mandature précédente est présenté. Une visite sur site est programmée pour le vendredi 04 septembre 2020 à 19h.

II – COMMISSION ADMINISTRATIVE :

1. Infos « Café de Grézolles » :

Un courrier de Monsieur Dozol René, père de Monsieur Dozol Eric et en charge des affaires de son fils, est lu à l'assemblée. Une réponse lui a été faite.

2. Epave Place de l'Eglise :

Un véhicule est stationné sur la Place de l'Eglise depuis plusieurs mois. La gendarmerie a été contactée. Le propriétaire n'a pas été retrouvé. A l'unanimité, les membres du Conseil municipal décident de faire enlever le véhicule par un épaviste pour un montant de 100 €. La gendarmerie sera informée et conviée lors de l'enlèvement.

III – FINANCES :

1. Poteau d'Incendie au croisement du Chemin de la Croix Bleue et de la RD26 :

Les travaux sont terminés, sauf l'enrobé à chaud.

La facture sera réglée à réception.

Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le maire à demander le versement de l'enveloppe de solidarité 2020 auprès du CD42. Cette implantation du Poteau d'Incendie concernant le dernier chantier déclaré dans le cadre de cette enveloppe.

Le SDIS sera contacté pour la mise à jour du DECI.

2. Subvention Région pour les abords de la chapelle :

La subvention notifiée par la Région dans le cadre du CAR (Contrat Ambition Région) a été intégralement versée : 30 000 €.

3. Chauffage du bar :

Les travaux comprennent l'achat de la Pompe à Chaleur et son implantation, plus la porte.

Une subvention nous sera accordée par le SIEL dans le cadre des aides « Révolution ».

Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à déposer des dossiers de demandes d'aides auprès de l'Etat (DSIL), de la Région (Bonus Relance) et du Département.

4. Enduits intérieurs de l'église :

Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à déposer des dossiers de demandes d'aides auprès de l'Etat (DSIL), de la Région (Bonus Relance) et du Département.

IV – PROJETS POUR LA MANDATURE :

Une 1^{ère} liste d'éventuels projets est évoquée. Elle sera à affiner et à enrichir tout au long du mandat.

V – QUESTIONS DIVERSES :

- 1. *Bulletin municipal*** : réunion mardi 15 septembre à 20h30
- 2. *Nids de guêpes et frelons*** : y aurait-il possibilité d'avoir, pour leur destruction, un personnel formé au niveau de la CCVAI ?
- 3. *Dépliant sur l'élagage (réglementation EDF)*** : à transmettre à tous

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.